# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.


BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 24 FÉVRIER 1871. | 44me Année—Vol. XLIV.



DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 24 FEVRIER.


VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. Léaumont, au No 69 de la rue de Chartres—Habillements de printemps, articles de toilette et chapeaux.

Par G. De Feriet, aux Nos 255 et 257 de la rue du Canal—Magnifiques meubles, tableaux à l'huile, vieilles gravures rares et piano.

Par Louis Stein & Bros, au No. 18 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—"Notions" et articles de fantaisie, lingerie de messieurs, sacs de voyage et sacs de chemins de fer.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE. Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Tarpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, VENDREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Daughter of the Regiment.

ST CHARLES—Colleen Bawn.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

## La part du feu.

La semaine dernière, nous terminions un article dans lequel nous avions résumé ce que nous coûtait la reconstruction, par l'appel suivant à l'opinion publique:

"Le moment est venu où si l'on ne veut risquer de tout perdre, il faut en toute hâte former une ligue du Bien public qui avisera aux moyens à employer pour arrêter le dévergondage insensé qui pousse nos législateurs à ruiner l'Etat de fond en comble, et pour rendre à la Louisiane le crédit, la sécurité et la stabilité gouvernementale dont elle a besoin pour poursuivre le cours de nos destinées.

Les protestations partielles et isolées de quelques industriels lésés ne suffisent pas à arrêter le torrent destructeur de la législation radicale. Il faut un mouvement général, et les citoyens qui en prendront l'initiative auront réellement bien mérité de toute la population."

Le *Times* abonde dans notre sens et fait, de son côté, un appel aux citoyens, dans un article qu'il intitule "le seul remède." Selon lui, le principal obstacle au développement illimité de nos ressources et des avantages de notre situation commerciale, c'est notre gouvernement qui est "le pire des gouvernements que le monde ait jamais vus."

"L'état de choses actuel est bien propre à tenir à l'écart les émigrants et les capitaux. Le crédit de la ville et celui de l'Etat baissent de jour en jour, et la propriété perd constamment de sa valeur à mesure que s'accroît le fardeau déjà trop lourd des impôts.

Notre confrère rappelle l'extravagance avec laquelle les fonds publics sont dilapidés, les entraves apportées au commerce et à l'industrie par la création de monopoles et de privilèges oppressifs au profit de coteries de spéculateurs et de politiciens. Il dit que ces exactions et ces spoliations étendront leur influence désastreuse jusqu'aux générations futures, et qu'on en arrivera ou à la répudiation des dettes, ou à l'anéantissement de la vigueur et de la force productrice de notre communauté.

Le *Times* conclut en disant que le seul remède est dans les mains du peuple, et qu'il ne voit de résistance possible à de tels abus que dans une coalition de tous les citoyens honnêtes de toutes les classes, pour mettre un terme aux plans des spéculateurs et à l'abus qui est fait des pouvoirs politiques. Enfin, l'article de notre confrère se termine par le paragraphe suivant:

"Quelques-uns même de ceux qui ont été entraînés par la force de mauvaises tentations, alarmés des conséquences des actes passés, pourront se joindre au mouvement de réforme. Le moment est trop grave pour hésiter. Tout citoyen qui a un intérêt à la prospérité de l'Etat, doit se lever et agir."

Nous sommes de cet avis. Le mal est trop avancé, le péril trop grand pour s'arrêter devant des scrupules. Faisons, puisqu'il le faut, la part du feu, afin de sauver ce qui a échappé jusqu'ici à la rapacité des avocats de notre législature. Nous applaudirons à toute initiative, de quelque part qu'elle vienne, et nous laisserons dans l'ombre les griefs passés pour ne voir que le bien présent. Qu'on institue une ligue du Bien public, et que tous ceux qui veulent réellement, sincèrement, sauver notre Etat et notre ville de la ruine, soient invités à y entrer. Puis, qu'on se mette à l'œuvre sans tarder, par tous les moyens d'action dont pourra disposer une organisation qui devrait, il nous semble, compter pour adhérents les quatre cinquièmes de la population.

La presse a fait son devoir en signalant le mal et en faisant appel à l'opinion publique. Qu'un homme énergique se mette à la tête du mouvement et nous sommes convaincu que la population presque tout entière l'appuiera, car elle est profondément dégoûtée et indignée de ce qui se passe et il ne faut qu'un signal pour la réveiller de son apparente indifférence.

## Les Waterworks s'il vous plait.

Par le temps qui court, nous nous méfions de tous les bills, surtout de ceux qui ne se font connaître que par leur titre et qui invoquent dans ce titre le prétexte fallacieux de la salubrité publique.

Tout est matière à convoitise et conséquemment à législation. Les waterworks ont donc été le point de mire de plus d'une bande de spéculateurs. Avoir le droit de vendre l'eau aux bons habitants de la Nouvelle-Orléans à des prix plus que rémunérateurs, voilà de quoi tenter ceux qui connaissent le secret de faire passer les bills.

Aussi, avons-nous eu plusieurs projets sur cette mine féconde. Parmi ces projets nous avons dénoncé le bill du Sénat No. 32 qui était intitulé "Acte pour autoriser la ville de la Nouvelle-Orléans à lever des contributions pour l'eau sur toutes les propriétés bordant les rues où les conduits d'eau seraient établis, et pour traiter avec toute compagnie incorporée de la vente des waterworks."

Eh bien! Ce bill qui faisait payer l'eau aux gens qui ne s'en servaient pas, était d'une innocence relative comparativement au substitut qui vient d'être présenté par le sénateur de couleur, Barber. Voici le titre pompeux de ce substitut:

"Acte pour incorporer la Compagnie des Water-Works de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour définir ses droits et ses pouvoirs, pour lever des contributions pour l'eau sur les propriétés, pour fixer la perception des dites contributions et pour punir les contraventions commises contre les franchises de la dite Compagnie, pour la protection de la santé des habitants de la ville."

La santé des habitants! Dieu nous préserve des bills qui invoquent ce prétexte!

Le bill No 32 donnait au moins le droit à la ville de faire son prix pour les Water-Works qu'elle a payés deux millions de dollars. Le substitut, dans la supposition que ces Water-Works sont un fardeau pour la ville, les donne généreusement à la Compagnie à la charge de payer l'hypothèque dont sont grevés les Water-Works, hypothèque qui représente le revenu d'une année! Moyennant cette bagatelle, la Compagnie sera propriétaire des Water-Works et aura le droit de mettre à contribution les propriétaires de la Nouvelle-Orléans et les locataires qui consomment de l'eau.

On peut dire que c'est de plus fort en plus fort. Voici les noms des fondateurs de cette Compagnie qui s'offre à débarrasser la ville de ses Waterworks à des conditions aussi libérales.

MM. Jas F. Casey, Joseph Hernandez, Wm G. Brown, J. H. Oglesby, John Lockwood, Frank Remmick, H. V. Barringer, C. H. Kilgour, Thos. W. J. Burke, S. N. Burbank, W. R. Fish, Jno. M. Rawlins, R. W. Young, Mc K. Brown, F. M. Hetterton.

Si ce bill passe, nous publierons les noms de ceux qui auront voté pour, c'est-à-dire qui se seront crus autorisés, par leur mandat législatif, à faire cadeau à une compagnie d'une propriété de la ville valant plus de deux millions de dollars. Peut-être pourrons-nous dire aussi quel aura été le courtage législatif payé pour un présent de cette valeur.

SOIRÉE MASQUÉE.—Une soirée masquée doit être donnée, le samedi, 25 courant, dans la Salle de la rue Bienville, encoignure Passage de la Bourse. Nous remercions le président de la Société de l'invitation qu'il nous a adressée.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous rappelons aux charmantes habituées des matinées, que l'on donne demain, samedi, *La Favorite*, grand opéra en quatre actes, de Donizetti. C'est la première fois, croyons-nous, que l'on joue dans une représentation d'après-midi, un ouvrage de cette importance. Aussi tenons-nous, d'avance, pour certain, qu'il y aura foule à la matinée de demain. *La Favorite* est interprétée d'une manière brillante par Mlle d'Edelsberg (Léonore) MM. Cazeaux (Fernand), Dumestre (Alphonse) et Castelmary (Balthazar).

Samedi soir, *Le Songe d'une Nuit d'été*, opéra-comique en trois actes, d'Ambroise Thomas.

## Autres nouvelles par le câble.

Les nouvelles suivantes sont données par une dépêche de Bordeaux du 16:

Dans la session de ce jour de l'Assemblée nationale, ont été nommés vice-présidents MM. Louis-Joseph Martel, Benoist d'Azy, Ludovic Vitet et Léon de Maleville.

Une résolution a été transmise à l'Assemblée, proposant M. Thiers pour chef du pouvoir exécutif, avec droit de nommer un ministère, mais à condition que le pouvoir de la République sera exercé sous le contrôle de l'Assemblée. Cette résolution est signée de MM. Dufaure, de Maleville, Vitet et Barthélemy-St-Hilaire.

Un télégramme de Leipsick, 17, annonce qu'il circule, parmi les prisonniers français en Allemagne, une pétition de l'Assemblée nationale, demandant que la question de savoir si le futur gouvernement de la France sera une République ou une Monarchie, soit soumise au suffrage universel.

Bordeaux, 19 février—Voici la composition du nouveau ministère: Président du Conseil, Buffet; ministre de la guerre, général Le Flô; travaux publics, de Larcy; instruction publique, Jules Simon; commerce, Lambrecht; affaires étrangères, Jules Favre; intérieur, Picard; justice et cultes, Dufaure; marine, Jaurgy. (Une autre dépêche désigne le contre-amiral Pothuau).

Versailles, 19 février—Il y a évidemment une disposition de la part de la Prusse à abandonner une bonne partie de ses demandes. Il est probable que l'Empereur abandonnera l'idée d'entrer à Paris et que les troupes allemandes quitteront le voisinage de Paris avec toute la promptitude possible et évacueront la France aussitôt que cela sera praticable après que des garanties suffisantes auront été données pour le paiement d'une indemnité de 150 millions de livres sterling.

L'archevêque de Rouen est arrivé avec une pétition, demandant une réduction de la contribution de guerre imposée à Rouen.

Deux mille fantassins prussiens ont traversé la frontière suisse à la poursuite d'une caisse militaire française, et ont rencontré des troupes suisses qui leur ont commandé de déposer leurs armes. Cinquante ont obéi, les autres se sont échappés.

Havre, 19 fév—Des agents de police font des perquisitions dans les quartiers turbulents de Paris pour découvrir les armes et les grenades. Les autorités ne s'attendent à aucune tentative organisée pour empêcher l'entrée des Prussiens, mais on craint que les gens turbulents de Belleville et de la Villette ne fassent des démonstrations contre le Roi et contre Bismarck, contre lesquels l'exaspération est à son comble. La police a déjà saisi quantité de grenades, mais on sait qu'il y en a beaucoup plus de cachées.

Certaines gens croient que les Prussiens abandonneront leur projet d'entrer dans la ville, mais les autorités mieux informées sont certaines qu'ils la traverseront. Toutes les anciennes familles dans le faubourg Saint-Germain portent le deuil et déclarent que leurs maisons seront fermées et qu'aucun habitant ne doit sortir pendant que les Prussiens seront dans la ville, et qu'après leur départ les pavés sur lesquels ils auront passé devront être enlevés et qu'on devra faire disparaître tout ce qui aura été souillé par les Allemands.

Londres, 19 février.—On signale des intrigues actives à Berlin pour la neutralisation de la Savoie.

Les Alsaciens et les Lorrains actuellement à Paris ont tenu une réunion dans laquelle ils ont déclaré leur désir de rester Français. Ils ont protesté contre la cession de leurs départements comme inhumaine.

Paris, 19 février au soir. — Une force considérable de mobiles sont occupés à faire disparaître les barricades de l'avenue de l'Impératrice. Ce travail s'exécute par ordre des Commissaires des Barricades.

L'ennemi a ordonné que le Préfet de Saint Denis levât une contribution de 800,000 francs.

Pour empêcher une collision à l'entrée des Prussiens, ordre a été donné à un grand nombre des bataillons de la Garde nationale de rendre les cartouches en leur possession.

Le bruit courait aujourd'hui qu'il n'y aurait pas d'entrée triomphale dans Paris, en raison du non-paiement [illegible] de 15,000 francs.

Trochu a donné un dîner d'adieux à quelques amis et il est parti aujourd'hui pour Bordeaux.

Le temps est plus beau qu'il n'a jamais été depuis le commencement du siège et les Boulevards et les Champs-Elysées sont toutes de monde.

## LES FRANCS-TIREURS DE LA MORT.

Nous avons reçu enfin, dit le *Courrier des Etats-Unis*, après une longue attente et une longue anxiété, la lettre suivante du poète Pierre Cauwet, parti par la *Lafayette* pour aller se ranger sous le drapeau. Le ton navré de cette lettre exclut tout commentaire.

Lyon, 29 janvier 1871.

......J'étais hier à Autun, je serai demain matin à St Etienne, et après-demain à Dijon avec Garibaldi. J'ai fait pour Autun, je suis parti pour aller au feu. Je suis dans la *Guerilla Noire*, capitaine Pavy. L'armistice tombe sur nous comme un coup de foudre. Hélas! le coup de foudre était prévu pour qui voyait la patrie des hommes de 92!

Arriverons-nous à Garibaldi? Je l'ignore. Notre costume nous met peut-être en dehors des lois communes. Les routes que nous avons suivies pour arriver ici sont, dit-on, coupées par les Prussiens. Quoi qu'il advienne, j'irai jusqu'au bout; j'attendrai la fin, mais plutôt prêt au feu, dût-ce être fatal, qu'à la retraite, dût-elle être utile...

Je vous ai promis une correspondance, je tiens à ma parole. J'ai vu votre pays; la correspondance, la voici:

"Il y avait autrefois une grande nation qu'on appelait la France...

"Adieu, ou au revoir. J'ai le cœur bien gros et l'âme bien triste.

"Votre ami

"PIERRE CAUWET.

P.S.—Pour votre gouverne, j'ai vu Brest, Landernau, Quimper, Lorient, Nantes, Niort, Vannes, Redon, Poitiers, Moulins, Autun, Mâcon, Lyon,—et nulle part je n'ai senti battre le cœur de la vieille France républicaine et impériale.

Nous trouvons dans une autre correspondance datée de Quimper 12 janvier et signée: Léon Barrat, des détails intéressants sur la *Guerilla Noire*, à laquelle appartient Pierre Cauwet. En voici quelques extraits:

*M. Victor Huybers, New-York.*

Mon cher Victor,

Me voici de retour à Quimper depuis samedi dernier; notre compagnie, après un mois et demi de marches et de contremarches, de misères et de privations, est retournée chez elle pour se réorganiser. Je ne vous dirai pas ce que nous avons fait; il y en a trop long; ce sera pour notre retour en Amérique. Mais notre plus grande affaire a été à la retraite de l'armée de la Loire, à l'attaque de Drouet, où la queue du convoi a été attaquée pendant que nous éclairions la tête,—et à la reprise de Châteaudun, quelques jours avant.

Maurice et moi sommes engagés dans une autre compagnie appelée *Francs-tireurs de la Guerilla Noire*; sa devise est: *Sans quartier.* Mais elle est plus communément connue sous le nom de *Francs-tireurs de la Mort.* Notre costume, dont je vous enverrai une copie photographique, est le costume de zouave tout noir, avec l'écusson de Bretagne sur le côté gauche; nos armes, le *fusil à dix-huit coups* appelé Winchester, de New-Haven (Connecticut); un revolver à six coups, et un couteau de matelot pouvant servir de poignard au besoin.

Tous les hommes que l'on engage promettent de garder et d'observer la devise *Sans quartier*. Nous partirons mercredi prochain pour Autun, où nous nous adjoindrons à une autre compagnie de Francs-tireurs et une de Génie. Nous formerons alors un effectif de 6 à 700 hommes, réunis sous le même nom. Nous avons obtenu la permission de n'être placés sous les ordres d'aucun général, et d'être entièrement libres de nos mouvements, à la condition de nous rendre dans les Vosges, où nos devoirs nous sont tracés. Cette tâche sera dangereuse; aussi prévient-on chaque homme avant de l'engager, de manière à ce qu'il n'y ait pas de surprise. Ce qui prouve que dès mercredi prochain, 18 courant, notre vie ne tiendra pas à grand'chose. Nous y sommes préparés, tout en espérant vous revenir sains et saufs, car l'espérance est toujours une bonne chose, même quand on est résolu à tous les sacrifices.

Pauvre France! comme elle est maltraitée, et quelles ruines les Prussiens laissent derrière eux, à Châteaudun surtout, cette malheureuse ville où 600 fantassins et à peu près 900 mobiles, en tout quinze à seize cents hommes, soutinrent le siège pendant huit heures consécutives, derrière des barricades contre 17,000 Prussiens avec de l'artillerie. Les Prussiens y ont laissé plus de 2,300 tués. C'est là que moururent trois volontaires venus avec nous de New-York, l'un appelé Loiseau, âgé de 60 ans, et deux Américains créoles de la Nouvelle-Orléans; ces deux derniers étaient jeunes et pleins d'avenir; les premières balles furent pour eux. Dans ce combat mémorable, les bombes ont brûlé ou démoli de 9 à 14 maisons; les Prussiens, *aidés par le prince Frédéric-Charles en personne*, ont mis le feu à 229 autres, ce qui porte à 243 le nombre des habitations incendiées. Vous ne pouvez vous faire une idée de ce que sont des quartiers entiers sans une seule maison debout; des rues entières obstruées de décombres.... C'est horrible!....

Mon adresse pour aujourd'hui du moins:

LÉON BARRAT, franc-tireur de la *Guerilla Noire*, capitaine Pavy, à Quimper, (Finistère.)

SOUSCRIPTIONS MENSUELLES. — Nous avons reçu de MM. P. J. Pavy & Co., vingt-cinq piastres et de M. J. B. Périssin trois piastres, pour leur cotisation mensuelle au fond de secours français.

COMPAGNIE DU GAZ HYDRO-CARBONIQUE. Cette compagnie annonce qu'elle a acheté le brevet de M. B. Sloper pour produire le gaz hydro-carbonique, et qu'elle est prête à fournir des appareils pour éclairer, par ce système, les maisons, les magasins, les églises, etc. Les commandes seront reçues au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No 30, et aux autres endroits indiqués dans l'annonce.

GRANDE VENTE DE CHINOISERIES, ARTICLES JAPONAIS, ETC. — Nous avons déjà mentionné l'arrivée de la barque *Lawrence*, qui est entrée dans notre port, le 12 courant, avec une cargaison de marchandises apportées directement de la Chine et du Japon. Cette cargaison doit être vendue à l'encan le 6 mars, à l'entrepôt, rue du Canal, No 100, par MM. Vincent & Co., encanteurs. On trouvera dans une autre colonne la liste des articles qui composent cette cargaison. Le commerce de la Nouvelle-Orléans a intérêt à encourager l'entreprise et il doit se montrer libéral dans ses achats, s'il veut cesser d'être tributaire de New York pour ses achats de marchandises venant de l'Asie. Cette vente à l'encan aura une importance toute spéciale parce qu'elle servira de guide aux importateurs pour leurs prochaines expéditions.

ARTICLES POUR HOMMES ET JEUNES GARÇONS.—M. B. T. Walshe, rue du Canal No 110, a mis en vente un stock considérable de gants de chevreau, cravates, nœuds et autres articles de toilette pour hommes et jeunes garçons. Nous recommandons aux acheteurs ce stock qui compose un assortiment des plus complets et qui est offert à des prix très modérés.

☞ Après le plaisir les peines; que de personnes qui après avoir profité des belles soirées du carnaval y ont contracté des rhumes ou des bronchites qui menacent de se terminer par une maladie beaucoup plus grave: la Phthisie. Voulez-vous arrêter la maladie à son début et éviter une catastrophe! prenez le fameux *Baume Pectoral aux Navets Indiens de Laplace*.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs, un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 159, à la Nlle-Orléans. 3m

## Ce qu'on disait à Paris au moment de la capitulation.

(Extrait du journal des *Débats* du 26 janvier.)

"On a supprimé les clubs par un décret, mais dans les jours agités que nous traversons, le besoin de s'entretenir des questions qui préoccupent tous les esprits et qui passionnent toutes les âmes est décidément plus fort que tous les décrets. La salle *Favié*, la salle *Valentino*, l'*Elysée Montmartre* sont fermés, mais le boulevard reste ouvert. On se rassemble donc sur le boulevard. Il y a le club de la rue Drouot, et ce soir il y avait encore le club du passage de l'Opéra, le club du passage Jouffroy, le club du carrefour Montmartre, bref, plus de clubs sur les boulevards qu'on n'en comptait il y a huit jours dans tout Paris. Il faisait un froid sec et piquant, la salle n'était pas chauffée, et le public debout se montrait encore autrement excitable et impatient que le public assis des clubs domiciliés. Les discussions étaient ardentes, et nous n'avons pas besoin de dire ce qui constituait l'ordre du jour. Au club de la rue Drouot, on demandait "un homme."

"Nous n'avons pas d'homme, s'écriait un orateur, et voilà ce qui nous perd. Ah! si nous avions Gambetta.......—(Exclamations: Gambetta a soulevé la province, organisé des armées.—Oui, mais ces armées, les armées de Gambetta? Elles sont battues, détruites. Pourquoi a-t-il voulu faire le métier de général? C'est un avocat, ce n'est pas un militaire. C'est comme si un chaudronnier se mêlait de faire des souliers. Il a voulu *singer* 92 et il a tout gâté. (Non! non!—Si! si!) Maintenant, qu'avons-nous à faire? Il n'y a plus d'armées de province.—C'est le *Moniteur* des Prussiens qui dit cela. C'est l'*Officiel*. Si ce n'était pas vrai, pourquoi l'*Officiel* reproduirait-il le *Moniteur de Seine et Oise*?—(Chut! les *capitulards*!....—Je ne suis pas un capitulard, et si vous voulez une trouée, j'en suis.—Eh bien! oui, il faut faire une trouée, car Paris ne peut pas capituler!—C'est vrai! Paris est imprenable!.... — Vous avez raison. Il faut faire une trouée, si la trouée est possible.

"Mais avons-nous ou n'avons-nous pas des armées de province? Si nous en avons encore, sortons tous et peut-être, en faisant une trouée de 100,000 hommes, nous parviendrons à les rejoindre et à battre les Prussiens tous ensemble. Mais si nous n'avons plus d'armées de province, que ferons-nous après la trouée. Il nous faudra d'abord traverser trente lieues d'un pays dévasté et sans ressources pour nous retrouver en présence des Prussiens de Frédéric-Charles ou de Manteuffel. Au moins si nous avions des vivres! Mais est-ce qu'il nous reste encore du pain pour huit jours? Vous savez ce qu'on a dit dans la réunion des maires?—On a menti, nous avons des vivres pour plus de six semaines. Il faut faire des réquisitions.—Une voix: Pourquoi n'avez-vous pas voulu de la Commune, vous autres messieurs. Elle les aurait faites les réquisitions.—Allons donc, la Commune! Les *communeux* sont des Prussiens. Ils tiraient sur des Français pendant que les Prussiens nous bombardaient.

"Alors que voulez-vous? les d'Orléans ou les Bonapartes?—Il ne s'agit ni des d'Orléans ni des Bonaparte. Il s'agit de vivre, et y a-t-il encore des armées de province? y a-t-il encore des vivres? voilà la question. Si nous ne pouvons plus être secourus et si nous n'avons pas de pain, que pouvons-nous faire? voyons, avez-vous un moyen?—Pas moi, mais si on avait un homme!—Cherchez-le votre homme; mais pour Dieu! trouvez-le tout de suite, car nos femmes et nos enfants ont assez de tout cela! S'il n'y avait que des hommes armés dans Paris, on pourrait mourir plutôt que de se rendre, mais avons-nous le droit de disposer de la vie des femmes, des enfants et des vieillards? (Approbation, murmures, on se pousse, la voix de l'orateur se perd dans le bruit.)—Au club du passage Jouffroy, un orateur rappelle qu'il y a six mois, à cette même place, on criait: *A Berlin! à Berlin!*—Pas nous toujours!—Pas vous, mais bien d'autres, et on "gueulait" *la Marseillaise*. Eh bien! pendant qu'on criait ici: *A Berlin!* en Allemagne, on criait: *A Paris! à Paris!* on a joué la partie, nous l'avons perdue.

"Nous avons été trahis.—Nous avons été trahis si vous voulez, mais nous avons perdu la partie. Nous n'avons plus d'atouts dans notre jeu, et il n'y a qu'à jeter les cartes. Nous prendrons notre revanche plus tard;—Ah! oui, pour cela nous la prendrons.—Mais, en attendant, faut-il continuer à nous laisser massacrer? Faut-il condamner la population de Paris à mourir de faim? Paris n'a-t-il pas fait tout ce qu'il devait, plus qu'il ne devait? On nous parle toujours de 92; mais a-t-on souffert en 92 ce que nous souffrons aujourd'hui? Il est mort la semaine passée 4,500 personnes; il en mourra certainement davantage cette semaine.

"Une femme: oui, on ne peut plus vivre!

"L'orateur poursuivant: tous les jours les femmes et les enfants s'épuisent; et vous direz ce que vous voudrez, pour moi, la famille passe avant la patrie. (Exclamations.) Vous dites: Ah! ah! mais vous pensez comme moi, au fond. (Non! non! Oui! oui!) Si tout cela pouvait nous délivrer, je dirais peut-être: Souffrons encore! souffrons jusqu'au bout! mais, si nous ne pouvons aller plus loin, si nous n'avons plus de vivres, que voulez-vous faire, encore une fois, dites-le? (Silence dans l'auditoire.)

"Est-ce qu'on peut faire du pain quand on n'a plus de blé et de farine? Avez-vous un moyen de vivre de l'air du temps? Les Prussiens nous ont battus, mais en sommes-nous moins braves qu'eux? Ils s'organisaient depuis 1807; nous étions désorganisés et *pourris* par l'empire; pouvions-nous refaire en quatre mois des armées capables de lutter avec eux? Avions-nous la science et la discipline?—C'est vrai! la discipline, voilà ce qui nous manque! Ah! si nous avions la discipline. — Une femme: Et ces gueux d'épiciers qui ne veulent plus vendre leur sucre depuis qu'on a mis la taxe.—C'est la faute de Ferry.— Ils se valent tous!—Haussmann était une canaille; mais il ne nous aurait pas fait crever de faim.—Et on n'aurait pas fait queue.—Voilà bien les bonapartistes!—Des bonapartistes; non, il n'en faut pas!—Il n'en aurait jamais fallu!—Ils nous ont mis dans le pétrin! Nous en sortirons, mais Paris a payé sa dette à la France, l'honneur est sauf, le reste se retrouvera. Il est dix heures. La séance continue. — P. David."

—L'*Echo du Nord*, donne l'explication suivante de l'ignorance où se trouvait, durant les quelques jours qui ont précédé la capitulation de Paris, la délégation de Bordeaux. C'est le résumé d'une note remise à l'*Echo du Nord* par la préfecture:

"Le ballon qui avait passé sur Châtellerault, touché terre, puis continué sa route en vue de Niort et de Rochefort, a disparu. On a lieu de craindre qu'il soit allé se perdre dans l'Océan.

"Un autre ballon avait été signalé également au-dessus d'Avesne, allant vers le Château. Nous craignons qu'il n'ait subi le même sort.

"La perte de ces deux ballons, qui apportaient, certainement au gouvernement de Bordeaux des détails sur les négociations de Versailles, explique son incrédulité première au sujet des nouvelles données sur ce point par les journaux anglais et le silence qu'il a dû garder sur ces graves événements.

## Les idées prêtées à M. Thiers.

Le bruit a couru que M. Thiers, dans son entrevue avec le comte de Bismark, lui avait fait la proposition de prendre la Belgique et la Hollande et de laisser la France intacte.

L'*Echo du Parlement* publie le passage suivant d'une lettre écrite par M. Thiers à un de ses amis, et dans laquelle il proteste contre les propositions qu'on lui attribue:

"Dans mes pourparlers à Versailles, je n'ai pas dit un mot ni de la Belgique, ni d'aucun autre pays limitrophe. Je n'offre pas ce que je n'ai pas; je n'ai par conséquent offert à M. de Bismark ni la Belgique ni la Hollande. J'ai discuté les conditions d'un armistice entre la France et la Prusse; M. de Bismark et moi, j'ose le dire, nous avons trop de bon sens pour sortir des limites du sujet que nous avions à traiter. Je vous autorise à dire cela publiquement."

On a protesté également contre la pensée attribuée à M. Thiers d'offrir la couronne de France au roi des Belges, et nous pensons qu'on peut ranger dans la même catégorie de canards l'assertion télégraphique suivant laquelle il songerait à restaurer la Charte de 1830. Certaines gens doutent même qu'il pense à donner pour roi à la France le petit-fils d'un duc de Mecklembourg et le cousin du duc de même nom qui a ravagé et mis au pillage une douzaine de départements français.

## CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DE MATT HOGAN—Bien que Matt Hogan, gravement impliqué dans l'affaire du vol de la rue St-Louis, ait passé déjà trois mois en prison, nous pensons que le juge Abell a eu raison de refuser la caution offerte hier pour sa mise en liberté en attendant le procès. D'ailleurs, un nouveau juri, parfaitement légal, a été formé et la conclusion de ce procès ne peut plus se faire long-temps attendre.

VOL DE GRAND CHEMIN—Hier matin, vers l'heure, M. Thos Fleming a été assailli au coin des rues Baronne et Seconde, par deux coquins qui l'ont garroté et lui ont pris une montre d'argent et $65. M. Fleming a été trouvé couché à terre par la police qui l'a ramené chez lui, rue White, 59, entre les rues Joséphine et St-André.

VOL AUDACIEUX DE GRAND CHEMIN.—Vers 3 heures de l'après-midi, McHenry Allen se rendait hier au bateau à vapeur Belle Lee, avec deux paquets de billets, représentant la somme de $15,000, lorsqu'il a été attaqué et renversé sur la Levée, entre les rues de la Douane et du Canal, par un inconnu qui lui a pris sa montre en or et un des paquets de billets, contenant $1,000 après avoir coupé lestement la poche de son gilet.

Le voleur a été aussi heureux que hardi. Il s'est esquivé avant que personne ait essayé de le poursuivre ou de crier après lui. M. Allen est le teneur de livres de la maison J. P. Harris & Son, No 52 rue de l'Union et l'argent leur appartient.

VOL.—Dans la nuit de mercredi à jeudi, on a volé chez M. Chas. Holmes, rue des Remparts, 196, diverses pièces d'argenterie et une petite somme d'argent. Les coquins, qui s'étaient introduits dans l'intérieur de la maison par une fenêtre de côté, ont forcé les armoires, bureaux et tous les meubles qui, selon eux, pouvaient contenir quelques valeurs. Leur expédition, qui a duré un certain temps, n'a réveillé personne, et ils sont repartis sans avoir été inquiétés.

ACCIDENT D'HUILE.—Hier matin, une explosion de lampe à huile de charbon a mis le feu à la résidence de Mme Finney, rue Baronne. Cette dame, néanmoins, n'a perdu que des rideaux de fenêtre. L'incendie a été maîtrisé promptement.

UN ACTE DE DÉMENCE.—Mercredi soir, un peu avant minuit, un inconnu, qui se tenait devant le café Larry au coin de la rue St-Joseph, a tiré un coup de fusil chargé à plomb sur un des chars de la rue des Magasins, qui était rempli de passagers. Heureusement, les plombs se sont logés dans les panneaux du char sans atteindre personne. On a vainement cherché à arrêter le coupable. Il avait disparu aussitôt après le coup tiré, ce qui fait croire qu'il comprenait assez bien la gravité de son offense.

COUP DE POIGNARD.—Mercredi soir, vers 9 heures, dans une querelle survenue, à Alger, rue Atlantique, entre deux hommes de couleur, Hoyt Patterson et Virey Patterson, ce dernier a reçu un coup de poignard au col. La blessure est dangereuse. Hoyt a été arrêté.

LÉGISLATURE.—Sénat.—Une pétition pour engager nos représentants au Congrès à prendre des mesures pour empêcher l'absorption des terres publiques par des compagnies de chemin de fer ou d'autres corporations, est référée au comité sur les terres publiques.

M. Fish présente une pétition de citoyens de Carrollton, qui favorise l'annexion de cette petite ville à la Nlle-Orléans. Le mémoire est déposé sujet à appel.

M. Ray demande que les bills 44, 115 et 167, concernant l'adoption du Manuel des magistrats et d'autres livres soient référés au président-juge, à l'avocat-général et au juge Dibble.

M. Campbell fait avec amendement un rapport favorable sur le bill relatif à la milice.

Le bill de la Chambre pour faire régner l'égalité sociale, en ce qu'il ouvre les théâtres, cafés, hôtels, bateaux à vapeur, chemins de fer, etc., aux noirs et aux blancs, et de faire reconnaître l'égalité par des pénalités sévères, est mis en délibération. L'objet du bill est de corriger les défauts signalés par le gouverneur Warmoth, et pour rendre soumises les procédures dans les cours à ce sujet.

M. Blackman pense que les droits des citoyens doivent être protégés et celui d'être jugé par un juri est garanti par la constitution: il votera donc contre le bill.

M. Hunsaker parle longuement en faveur du bill et dit que le parti républicain y est lié.

Le sénateur Barber fait un long discours en faveur du bill.

M. Ingraham soutient que sa race doit user de tous droits, privilèges et immunités, et doit jouir du plein avantage de l'article 13 de la Constitution. Il dit que jusqu'ici, justice n'a pas été rendue à sa classe de la population. Un nègre doit pouvoir exercer tous les droits politiques et autres droits, ou son émancipation est une nullité. Une salle de concert refuse ses billets. Une première place à bord de bateaux à vapeur signifie un lit sur le plancher. Quand nous mangeons, nous avons les restes. Dans les chars, nous sommes pressés dans le compartiment des fumeurs et nous avons le bénéfice d'entendre les blasphèmes et les jurons qu'on n'épargne pas. Une dame de l'Ohio a été humiliée par la nécessité où elle a été d'entendre, dans un char pour les fumeurs où elle était reléguée à cause de sa couleur, la remarque suivante: "Je me moque de cela et je ne me gêne pas plus devant une négresse que devant un chien."

M. Pinchback dit qu'il lui semble que la guerre est portée en Afrique, car il ne voit pas que les républicains blancs s'occupent beaucoup du sujet. Il ne connaît personne qui ait souffert du premier bill passé en faveur des gens de couleur et, en effet, personne n'en a souffert.

M. Thomas, démolit l'article 13 de la Constitution et dit que, le débat ayant pris un caractère personnel, il croit nécessaire d'expliquer son vote avant le bill en discussion qui est une tentative pour mettre en vigueur, par des pénalités, cette loi qui a été précédemment en opération. Sans aucun doute cet article de la Constitution qui donne à toutes les personnes et à toutes les classes des privilèges égaux est la loi, mais il ne croit pas qu'il convienne pour le mettre en vigueur d'attaquer le droit inaliénable de tout américain d'être jugé par un juri. Il est heureux de dire qu'il a beaucoup d'amis de couleur avec lesquels il a discuté cette question d'égalité sociale et auxquels sa manière de voir a toujours paru satisfaisante.

Il a soutenu récemment un bill présenté par M. Pinchback, comportant un prêt par l'Etat pour établir une ligne de bateaux à vapeur sur le Mississippi, pour les gens de couleur. Il eût voté le bill quand même la somme eût été double. L'argent réalisera pour les gens de couleur tous les droits sociaux qu'ils désirent; avec de l'argent, ils auront des opéras, des théâtres, des hôtels, tout ce qui est nécessaire au confort et au plaisir. Il est opposé à toute législation au profit d'une classe et il votera contre le bill.

M. Ragan parle en faveur du bill. Il ne s'inquiète ni de la Constitution ni des lois. Il ne faut qu'on laisse tomber à terre une mesure à laquelle le parti est engagé.

Le bill passe finalement par un vote de 22 contre 5. Tous les démocrates ont voté non, excepté M. Anderson.

Il est présenté un bill qui abolit la place de commis aux mandats. Le bill est adopté.

Le rapport du comité des élections, pour maintenir le sénateur Nolan contre M. Merrell qui réclame le siège, est adopté après une chaude discussion.

Le Sénat après une séance exécutive s'ajourne à sept heures du soir.

*Séance du soir du Sénat.* — Un bill pour changer la charte de Bâton-Rouge, afin de perpétuer le pouvoir du parti républicain dans cette corporation, a été adopté par un vote strict de parti, les démocrates votant pour la négative.

Un bill pour amender la loi d'élection et pour la faire plus oppressive, et plus rigoureuse a été discuté avec chaleur et déposé sur le bureau indéfiniment.

Le bill de la Chambre pour rembourser certaines taxes passe.

Le bill du Sénat pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Lafourche et Terrebonne, la ligne courant de la Nlle-Orléans à Houma, passe.

Il était onze heures et demie quand le Sénat s'est ajourné.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — M. Carr demande des renseignements sur le bill général des allocations.

M. Wands répond qu'il est dans les mains du comité de finance du Sénat.

M. Carr dit que c'est un bill très important, et comme la session tire vers sa fin il est grandement temps que la Chambre s'occupe de ce bill et en finisse.

M. Wands demande la suspension du règlement pour incorporer le bill de la Compagnie des Crescent City Water-Works.

Le règlement est suspendu.

Le bill subit ses diverses lectures et passe à l'unanimité.

Un bill présenté par M. Ong, portant qu'on avait l'intention en passant le bill pour consolider la dette flottante de la Nouvelle-Orléans, de comprendre tous les certificats enregistrés ou bills émis ou approuvés par le président du comité de finance du Conseil de Ville, et autorisant les porteurs de ces obligations à forcer le Bureau des Administrateurs, par mandamus, à reconnaître tous ces titres comme ayant droit au bénéfice de l'acte de consolidation, est ajourné indéfiniment par 69 contre 9.

Un bill pour réduire le nombre des juris de police dans chaque paroisse est lu une seconde fois, mais la troisième lecture est refusée.

La Chambre s'ajourne à vendredi.

## PAR LE TELEGRAPHE

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Moniteur contre Moniteur.

Celui de Versailles justifie l'indemnité de 2 millards de thalers.

Celui de Bordeaux dit qu'on ne sait rien encore sur les conditions de la paix.

L'armistice est prolongé jusqu'au 26 à minuit.

Election de Joinville et d'Aumale à l'Assemblée nationale.

Une lettre d'eux au président Grevy.

Thiers s'oppose au passage des Allemands dans Paris.

Solde extraordinaire des officiers Allemands pendant l'armistice.

Elle sera payée par les territoires occupés.

### NOUVELLES EUROPÉENNES.

Versailles, 23—Le *Moniteur* officiel de Versailles justifie la demande de l'Allemagne pour une indemnité de deux milliards de thalers.

Londres, 23—Une dépêche d'aujourd'hui d'Arras, dit que les fossés autour de la ville sont pleins d'eau pour la défense.

Une dépêche de Dieppe, datée d'hier dit: Le corps allemand, appartenant à l'armée de Manteuffel et composé de Wurtembourgeois, arrive ici et à la paix ce corps s'embarquera pour Hambourg directement.

Lisbonne, 21—Des nouvelles de Rio-Janeiro du 2 février disent que les affaires s'améliorent à Montevideo. Les révolutionnaires sont battus et l'insurrection est près de sa fin.

Bordeaux, 23 fév—Le *Moniteur*, de Bordeaux, annonce que l'armistice a été prolongé jusqu'au 26, à minuit. Il nie les rapports qui ont circulé sur les demandes prussiennes et dit que Bismarck et Thiers gardent, pour le moment, un silence absolu.

Paris, 23 fév—La *Patrie*, d'aujourd'hui, dit que Bismarck a communiqué les conditions de paix aux cabinets de Vienne, de Londres et de St-Pétersbourg.

Paris est tranquille.

Bruxelles, 22—On dit qu'il ait des négociations sur pied pour le transfert du Saint-Père en Belgique.

Bordeaux, 23 fév—Picard est arrivé ici. Henri Rochefort est allé à Paris.

On n'a encore reçu de Thiers aucune dépêche sur les négociations pour la paix.

Le prince de Joinville et le duc d'Aumale ont écrit à M. Grévy, qu'ils attendent que la question de leur élection soit décidée par l'Assemblée avant de se présenter eux-mêmes pour siéger à la Chambre.

Paris, 23—On a reçu de Versailles l'information qu'il a été décidé qu'une portion de l'armée allemande traversera Paris en retournant en Allemagne. Thiers continue à faire envisager aux autorités allemandes la responsabilité qu'elles encourraient en persistant dans cette intention de marche.

On ne sait encore rien de positif sur les conditions de la paix. Thiers et Favre sont à Versailles aujourd'hui.

Londres, 23 fév—La Chambre des Communes a lu le bill d'épreuve de l'Université à [illegible]. Le bill est contre les catholiques s'arrogeant des titres ecclésiastiques. Il a passé à la seconde lecture par 86 de majorité.

A la Chambre des Lords le bill accordant une annuité à la princesse a passé aujourd'hui.

Lord Cameron a annoncé des mesures pour la défense nationale et a fait valoir la nécessité de se préparer de bonne heure en vue de l'éventualité probable de la campagne prussienne en France.

Londres, 23—Une annonce officielle qui a paru dans le *Journal*, à Weissembourg, donne des instructions pour la levée et la distribution des réquisitions pour les officiers allemands et les employés militaires. Ils ont droit à recevoir, pendant l'armistice, 15 francs d'extra-solde par jour, et la somme sera levée spécialement sur le territoire occupé.

Londres, 23—Le Parlement a été tout surpris, ce soir, par la déclaration de Lord Hartington que la désaffection existe en Irlande d'une manière si alarmante qu'il faut absolument nommer un comité secret pour en rechercher les causes.

Hambourg, 23 fév—Le steamer Holstein, de New-York, est arrivé ici. Il a coupé la glace sur l'Elbe et la navigation est ouverte jusqu'ici.

### NOUVELLES DE ST-DOMINGUE.

Santo-Domingo, 14 fév—La commission s'est réunie hier soir pour conférer sur les mesures à prendre afin de procéder à l'investigation. Il a été convenu de désigner la mi-avril pour le temps de l'arrivée à Washington.

Une courte lettre adressée au secrétaire d'Etat contient un résumé du travail déjà accompli et une liste des expéditions envoyées dans l'intérieur. Les personnes détachées officiellement sont le professeur Blake et le prof. Crane. Ils traverseront l'île jusqu'à Puerto Platta. Le prof. Ward explore Lavega. Le général Seigel est allé à Azua. Les professeurs Marvin et Miller aussi dans la même direction pour examiner la région du cuivre. Le Dr. Parry fait des recherches botaniques, et le Dr. Newcomb des recherches médicales en divers sens. La santé de tous ceux qui composent l'expédition est excellente.

Jusqu'ici le gros des témoignages reçus indique une très favorable condition des affaires. Les complications haytiennes occupent sérieusement l'attention de la commission, et l'investigation prendra plus de temps qu'on ne l'avait supposé tout d'abord.

La commission partira avec le *Tennessee* pour Azua, jeudi ou vendredi de cette semaine. Les officiers et les marins du *Tennessee*, du *Nantucket* et de l'*Yantic*, se portent bien. On communiquera avec la commission par Santiago de Cuba et le consul des Etats-Unis qui réside en cette ville.

Le président Baez a appelé l'attention de la commission sur le fait que le second payement pour Samana n'a pas été opéré. Cette violation de foi, comme cela est regardé ici, a sérieusement embarrassé Baez et a laissé sans salaire presque tous ses officiers. L'opinion de la commission semble être que l'argent doit être payé immédiatement.

Avant le départ du steamer, on a eu à signaler un nouvel événement pour San Domingo, c'est l'admission, pour la première fois, d'un américain comme avocat dans une grande affaire devant la Cour Suprême. Le col. Wm. McMichael, de Philadelphie, a plaidé et a gagné son procès.

### NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 23 fév.—Il y a ici des délégués de l'Ohio, du Kentucky, du Tennessee et d'Atlanta, Georgie, pour presser le passage du bill sur le chemin de fer "Cincinnati and Southern."

Le bill sur les rivières et les rades, qui a passé à la Chambre, aujourd'hui, accorde $51,000 pour la rivière Ouachita.

*Sénat.*—Le bill sur le chemin de fer du Texas et du Pacifique, revenu de la Chambre, est envoyé à l'impression pour que les sénateurs puissent prendre connaissance des amendements.

Le bill McGarrahan est déposé après une vive discussion qui indique qu'il ne pourra passer pendant cette session.

Une résolution de la Législature de l'Indiana pour le transfert de la capitale est présentée.

Le Sénat adopte un bill qui étend la section 55 du bill de 1869 aux banques organisées en vertu de la loi de 1863. Il impose des pénalités pour escroqueries.

Une motion de discuter le bill sur le chemin de Cincinnati au Sud échoue par un vote de 29 contre 29.

Le bill qui affranchit l'eau-de-vie distillée avec du raisin a été renvoyé indéfiniment.

CHAMBRE.—Le bill qui prescrit un serment pour le sénateur Miller, de la Georgie, a passé.

Un comité de conférence est ordonné sur le bill du pont sur le Mississippi.

Le bill d'allocations pour les fortifications a passé. Il donne plus de $1,500,000 non compris les reliquats non dépensés.

La Chambre discute le bill d'allocations pour les rivières et les rades. M. Jones, du Kentucky, dit qu'un quart seulement des allocations sont pour le Sud. Un amendement allouant $35,000 à la rivière Ouachita est adopté.

Washington, 23 fév—Le baromètre est très haut à l'embouchure du Delaware et très bas à Omaha. Il est resté stationnaire sur le Golfe et a baissé fortement sur les lacs. Il y a de forts vents d'Est dans les Etats du centre sur l'Atlantique mais le centre de l'orage imminent est dans l'extrême Ouest. Il est probable que l'orage prédit pour aujourd'hui atteindra le littoral le lac Michigan où il y a des nuages et des vents très vifs. On indique comme probable pour demain, sur la côte du Golfe, des vents du Sud et des nuages.

Washington, 23 fév—Le Sénat a passé le bill des allocations indiennes. Le Sénat est encore en séance à discuter le bill de la Chambre pour la pureté des élections.

Washington, 23.—Le Sénat s'est enfin ajourné. Le bill d'exécution supplémentaire viendra demain.

Washington, 23.—On a plaidé aujourd'hui devant la Cour Suprême l'affaire Knox contre Lee, en appel de la Cour de Circuit du Texas. Les premiers juges ont décidé que la vente d'une propriété par les Etats Confédérés après confiscation était nulle et le titre de l'acheteur sans valeur. La Cour a également dit au juri que le montant de leur verdict contre l'acheteur pourrait être payé en billets légal-tenders. Cette question a été plaidée également.

Le sénateur Bowen, de la Caroline du Sud, a été requis de fournir une caution de $5000 pour comparaître devant la Cour criminelle sur l'accusation de bigamie.

Le Président a signé le bill qui prescrit un serment spécial pour le sénateur Miller de la Georgie.

Washington, 23 fév—M. Morey, de la Louisiane, a présenté un amendement au bill des hâvres et rivières, allouant $25,000 pour l'amélioration de la rivière Ouachita.

M. Conger s'est opposé à l'amendement par la raison que le département avait recommandé de borner les travaux à la ligne de l'Arkansas.

M. Morey appelle l'attention sur le fait que le devis avait été fait pour une amélioration de la rivière dans toute son étendue, de la source à l'embouchure.

M. Sheldon appuye l'amendement qui est adopté par 71 contre 44.

Washington, 23.—La Haute Commission anglaise est arrivée.

### NOUVELLES DIVERSES.

St. Louis, 23 fév—Le Bureau du Commerce a adopté un mémoire au Congrès qui demande une allocation de $1,500,000 pour l'amélioration du Mississippi entre le confluent du Missouri et Cairo, au moyen de jetées et autres constructions qui donneront plus de profondeur au chenal à l'époque des basses eaux.

New York, 23 fév—Les contributions de secours pour la France dépassent maintenant $100,000.

Indianapolis, 23 fév—Les démocrates ayant fait la motion de refaire la division de l'Etat en districts, les républicains se sont retirés, ce qui arrête toute législation faute de quorum.

Boston, 23 fév—Le navire Golconda allant de Liberia à Baltimore, s'est échoué sur les bancs Nantucket. Le capitaine a envoyé à terre dans une embarcation sa femme, son enfant et quelques passagers. Un navire étant alors allé pour secourir le Golconda n'en a plus trouvé aucune trace.

Savannah, 23 février—Le colonel John T. Monroe, qui était maire de la Nouvelle-Orléans au moment de la capture de la ville par Farragut, et qui a été emprisonné par Butler, est mort subitement cette après-midi dans cette ville où il résidait depuis plusieurs années.

Un grand incendie a détruit, la nuit dernière, tout le bloc Hodgson sur la rue Bay. Perte $250,000 dont moitié environ couverte par assurances.

Memphis, 23—Les complications dans l'Arkansas rendent une crise imminente; elle éclatera probablement demain. L'audition des témoins dans l'affaire du lieutenant gouverneur Johnson devant la Cour Suprême, s'est terminée aujourd'hui. L'avocat a soumis l'affaire sans plaidoirie.

New York, 23.—Le dîner annuel des gradués du collège Howard a eu lieu, ce soir, chez Delmonico. Il y avait 300 personnes. Diverses adresses ont été présentées. M. W. M Evarts, de New York, était au nombre des assistants et participants.

New York, 23—La Tybee est arrivé de San Domingo, le 14 par la voie de Samana, 15. Il apporte la correspondance suivante pour la Presse Associée.

Le comité de secours français s'est réuni ce matin et a décidé l'achat et l'envoi immédiat de 25,000 barils de farine, par le transport *Supply*. Des efforts seront faits pour faire partir le navire de manière à ce qu'il arrive en France avant celui qui a été frété par A. T. Stewart, ce qui est une ambition très louable.

### MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 23, au soir—Consol. 92. Bonds 91. Les espèces ont diminué de £23,000 à la Banque d'Angleterre.

Liverpool, 23, au soir—Coton inactif sur place et à livrer. Mid. uplands 7 5/8; Orleans 7 7/8. Vendu 10,000 balles.

### MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 23 au soir—Argent très facile de 3 à 4. Sterling, 9 1/4 à 9 5/8. Or 111 1/4 à 111 1/8. Gouvernements très fermes. Bonds 12-1/8. Louisiane 68 et 61. Levée 72 et 84.

New York, 23 au soir—Coton inactif. Vendu 4850 balles. Mid. Uplands 15 1/4. Farine languissante et en baisse de 5 à 10 c. Whisky, lourd et en baisse. Maïs ferme à 83.

New York, 23—Escompte 6 à 7. Or ferme tout le jour.

Galveston, 23—Coton plat et lourd. Bon ordinaire 12 1/2 à 12 3/4. Stock, 58,262.

Mobile 23—Coton plat et nominal. Mid. 14 1/4. Stock, 78,847.

Charleston, 23—Coton facile. Middling 14 1/2 à 14 5/8. Stock, 22,439.

Savannah, 23—Coton calme; mid. 14 1/2. Stock 84,063 balles.

Memphis, 23—Coton plus facile et plat. Mid. 14.

Cincinnati, 23 fév—Coton plat. Midd. 14 1/4 à 14 5/8. Farine calme et sans changement. Maïs ferme et en demande modérée à 55. Porc plat et nominal.

St Louis, 23—Farine ferme; extra 6 1/2 à 7 25. Maïs plat et sans changement. Avoine inactive à 51. Porc 21 50. Graisse plus facile à 12, pour première qualité.

Louisville, 23—Coton plus faible et en baisse; mid. 13 1/4. Farine ferme et en bonne demande; stock léger; extra de famille 6 00. Jambons fourrés 16. Tabac actif à une légère hausse; vendu, 236 boucauts de 5 à 6.

### NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Memphis, 23—Temps chargé. Mercure 70. Descendant: le Groesbeck, Dexter, Bismark, Kate Kinney et Robt. Mitchell.

### NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 23 fév., 6 h. P. M.—Arrivés, le navire Nonantain, en 23 jours de Boston, avec de la glace, la barque Narragansett, en 20 jours de Philadelphia, avec une cargaison générale.

### Dépêches d'hier soir.

Versailles, via Londres, 5 heures et demie du matin—23 février.—L'empereur a reçu, aujourd'hui, M. Thiers. Le général Chanzy assistait à l'entrevue. La paix est considérée comme conclue, bien que le traité n'ait pas encore été signé. Les Allemands entreront probablement dans Paris dimanche prochain, mais sans cérémonies de triomphe et ils ne resteront pas longtemps dans la capitale.

Londres, 23—Une dépêche de Paris à la date du 23, dit que rien n'est connu encore des conditions de paix des Prussiens. Le *Figaro* cependant, dit que ces conditions sont conciliantes.

Le *Moniteur* de Versailles dit que l'indemnité de guerre demandée par le gouvernement prussien est de deux milliards de thalers.

Les Allemands demandent le paiement immédiat de deux millions de francs par le département de l'Oise et accordent un délai pour le paiement des huit millions restant.

Le *Moniteur* de Paris dit que le général Trochu a donné sa démission à la demande de Thiers et est rentré dans la vie privée.

Des troubles ont éclaté à Nice et ont été réprimés.

Le *Gaulois* dit que Lord Lyons, ambassadeur anglais, et le chevalier Nigra, ministre d'Italie, iront bientôt à Paris afin de donner à M. Thiers l'appui moral de leurs gouvernements dans les négociations pour la paix.

San Francisco, 23 février—La plus forte pluie de la saison est tombée hier soir. Il y a actuellement plus de neige qu'on n'en a vu depuis nombre d'années sur le Mont Diablo, le Mont Tamaupais et d'autres montagnes autour de San Francisco.

La revue militaire qui devait avoir lieu aujourd'hui a été ajournée à cause du mauvais temps.

Une rixe a eu lieu, hier, dans la prison de Nevada, entre des condamnés dont plusieurs ont été grièvement et peut-être mortellement blessés.

La maison d'école connue sous le nom de "Lincoln School House," et l'une des plus belles de la côte du Pacifique, a été détruite par un incendie ce matin. La perte excède $85,000.

Cincinnati, 23 fév—Williams, alias Bill Mills, et son père, John Mills, ont été arrêtés, ici, hier, par les agents secrets du colonel Whitley. Ils sont accusés d'avoir mis en circulation de faux billets de banques nationales, des "Legal Tenders" et de petits billets. Le premier est, dit-on, un des plus habiles contrefacteurs du pays. Il y a longtemps que ces individus faisaient le métier.

Havane, 23 fév—La frégate anglaise Royal Alfred, amiral Fanshawe, attachée à l'escadre volante des Antilles, est arrivée ici.

Le capitaine-général Valmaseda est revenu aujourd'hui de Sancti Spiriti.

L'*Alba*, journal publié à Villacarra, dit que le général Agüilera, ministre de la guerre de la république cubaine, a fait des propositions de reddition à Valmaseda.

Parmi les documents capturés d'une cour martiale des insurgés est un compte rendu du jugement et de la pendaison de mesdames Caridad, Montanez et Louis Argüelagos.

Leur crime était d'avoir essayé de rejoindre les Espagnols. La sentence ordonne que par respect pour le sexe de madame Montaner, son corps sera enterré avec ses vêtements après l'exécution.

Kingston, Jamaïque, 23 fév—Les Chinois dans plusieurs parties de l'île deviennent turbulents. Trois qui ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir commis plusieurs meurtres se sont échappés.

Le steamer Dacia est revenu au port ayant perdu son appareil pour repêcher le câble qui n'a pu être retrouvé.

Washington, 23 fév—On rapporte que 35 membres de la Législature de l'Indiana ont donné leur démission et que les républicains, membres du Sénat, suivront cet exemple.

Passe Sud-Ouest, 23 fév., midi—Baromètre 30. Vent fort du S. E. Arrivés: brick Alice Putnam, en 19 jours de Boston; goëlette Francis Lucas, en 6 jours de Banaca; goëlette Lady Woodbury, en 5 jours d'Utilla; goëlette Gifford en 15 jours de Charleston; goëlette Ella Fish, en 13 jours de Puerto Rico.

Londres. 23 fév., midi—Consolidés, 92; bonds 5 20, de 1862, 91.

Liverpool, 23 fév., midi—Coton calme. Uplands, 7 5/8 d.; Orléans, 7 7/8 d. Ventes, 10,000 balles.

Frankfort, 23 février — Bonds, 95 3/4 à 95 7/8.

New-York, 23 février, midi — Arrivé, steamer Ville de Paris.

New-York, 23, midi—Coton lourd, Orleans 15 3/4, ventes 1,000. Or soutenu à 111 1/4. Sterling 9 1/2 et 10 3/8.

— L'*Avenir*, de Berlin, annonce que Jean Jacoby, le vénérable chef du parti démocratique allemand, a consenti à laisser porter sa candidature pour les prochaines élections au Reichstag. En conséquence, un comité électoral démocratique s'est constitué à Berlin.

On lit dans la même feuille:

"La nature vient d'achever l'œuvre de l'internement commencée par l'Etat. Un cher et fidèle compagnon, un noble et vaillant homme, nous a ravi. Ehrenreich Eichholtz est mort à Hanovre, après de longues souffrances. On se souvient que, l'an passé, la *Gazette allemande du peuple*, organe du parti de la coalition, a été interdite par arrêté du général Vogel de Falkenstein, et, qu'en même temps, Eichholtz, avec plusieurs de ses amis politiques, fut arrêté et conduit à Kœnigsberg. Le long séjour dans la caserne de cette ville a achevé de ruiner sa santé déjà fort ébranlée.

FABRIQUE DE CANDIS—Parmi les fabriques de candis de notre ville, celle de MM. Norman & Reiss, Vieille-Levée, 121 et 123, a pris un rang tout à fait supérieur, soit par la délicatesse soit par la variété de ses produits. Les recommander aux consommateurs est une affaire de justice. La même maison fabrique aussi des chocolats et toute espèce de bonbons fins, des macaronis, vermicelles, et importe des articles étrangers fort élégants et de très bon goût, ainsi que des articles pour feux d'artifice. Tout cela est vendu à un prix très modéré.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre en mémoire de feu ADOLPHE BOUTIN sera célébré à l'église St Augustin, lundi, 27 du courant, à huit heures précises du matin. Les amis du défunt sont priés d'y assister.

De la part de sa famille.


**Attention! Batterie "O."**

Les Officiers et les Membres de cette Batterie sont requis d'assister à une réunion spéciale qui aura lieu, à l'Arsenal, rue St Pierre, DIMANCHE, 26 du courant, à midi.

Les membres honoraires sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre. JOHN GLYNN, Jr., Capitaine.

A. GAMOTIS, premier sergent. 24 fév—2

**Banque Nationale de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans.**

Nlle-Orléans 21 février 1871.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque, pour un terme expirant le troisième lundi de janvier 1872, aura lieu, au local de la banque, No 37 de la rue du Camp, le LUNDI, 27 mars 1871, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

Par ordre de la direction.

CHAS L. C. DUPUY, Caissier.

24 fév—au 27 mars

**Compagnie de Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans**

**Bureau, No 30 de la rue Carondelet**

Nouvelle Orléans, 23 février 1871.

LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS organisée en vertu des lois générales de l'Etat de la Louisiane, a acheté l'appareil patenté de M. B. Sloper pour la production du gaz hydro-carbonique. Elle est prête aujourd'hui à fournir des machines pour maisons, magasins, théâtres, églises, [illegible], sucreries, etc.

C'est l'appareil portatif le plus économique qu'il y ait au monde; il a le triple avantage du brillant, de la simplicité et de la [illegible], donnant une lumière [illegible] plus forte et plus économique que [illegible] de charbon.

On n'emploie pas de machines pour produire le gaz. L'appareil ne fait le gaz qu'à mesure qu'il est consommé et il n'y a conséquemment aucun danger d'accidents, dans quelques circonstances que ce soit.

Il suffit d'une intelligence ordinaire pour remplir l'appareil dont un domestique peut se charger. On peut le placer dans la cour et le relier avec les tuyaux de gaz ordinaire.

Un ferblantier peut le faire de la capacité voulue, depuis une seule lumière jusqu'au nombre de lumières qu'exige toute une ville. Pour une résidence ordinaire, il est de la grosseur d'un baril.

On reçoit les commandes aux bureaux de la Compagnie, au No 30 de la rue Carondelet, où l'on peut voir fonctionner l'appareil; à la succursale du magasin de cigares de M. M. PERANT, No 163 de la rue du Canal, au "Cotton Boll Saloon" de M. RUBIO RODERICK, No — de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 26 fév—

**Gants de peau, Cravates**

—ET—

**ARTICLES POUR HOMMES ET POUR JEUNES GARÇONS.**

Stock complet.

Au magasin de B. T. WALSHE, No 110 de la rue du Canal.

24 fév—1

**TOMBOLA.**

LE TIRAGE DE LA

**Grande Tombola Patriotique,**

DE M. BOUYER.

(Encoignure Chartres et Toulouse)

—AURA LIEU PUBLIQUEMENT—

A L'HOTEL D'ORLÉANS,

Rue de Chartres, entre les rues Toulouse et St-Louis, le JEUDI, 2 Mars 1871, à 11 heures précises du matin.

M. C. BOUYER profite en même temps pour annoncer qu'il lui reste environ cent billets à placer et il compte sur le patriotisme des Français, qui jusqu'à présent n'a pas fait défaut, ainsi que sur la bonne volonté des personnes qui sympathisent avec la France, pour l'aider à placer la balance des billets.

C. BOUYER.

22 fév—au 1 mars Encoig. Chartres et Toulouse.

**Demande de machine à vapeur.**

ON demande une MACHINE A VAPEUR, de la force de 15 à 18 chevaux. On en préférerait une qui soit portative. Elle doit être au complet et en bon état. On l'achètera au comptant ou on l'échangera pour une machine stationnaire de la force de 8 chevaux, ayant une bouilloire droite, à tube, en bon état. S'adresser au Lock Box 27, et donner tous les détails. 24 fév

**Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.**

MESSIEURS les sociétaires sont prévenus que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu DIMANCHE PROCHAIN 26, à 3 heures précises de l'après-midi. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président,

Le Secrétaire, A. BARBIER.

23 fév—2f

**Retraite des Mères Chrétiennes.**

LA Retraite de l'Archiconfrérie des MÈRES CHRÉTIENNES aura lieu JEUDI, VENDREDI et SAMEDI de cette semaine. Réunion à la chapelle des Mères Chrétiennes, Cathédrale St-Louis, à 7 heures du matin et à 5 heures du soir.

On prie les membres d'être ponctuels.

21 fév—3f

**BAZAR FRANÇAIS.**

LES personnes ayant des réclamations contre le Bazar français, sont invitées à les présenter sans délai au bureau du soussigné, Galliér Court, 161, rue Commune.

FELIX LABUE, Président.

**Avis.**

UN artiste de talent, jeune, possédant une grande fortune, voudrait rencontrer une jeune fille bien élevée, à laquelle il ferait une très belle position, pourvu qu'elle ait des pieds et des mains remarquablement petits et d'une beauté de forme tout à fait irréprochables. Ces deux conditions sont essentielles.

Ecrire, pour les renseignements, à Madame ALPHÉE OMÉGON, Poste restante, à Bayonne (France). 23 fév—1f PP

**Demande d'Ouvrières.**

DE BONNES COUTURIÈRES pour robes et confections trouveront à s'employer en s'adressant de suite chez

Mlle OLYMPE, 144, rue du Canal.

22 fév—3f

**Demande de travail.**

UN ouvrier PLATRIER et PEINTRE, sachant travailler dans le genre français et américain, désirerait trouver du travail sur une habitation ou en ville. S'adresser chez

F. VOIRIN, 31 rue St Philippe.

22 fév—1

**Demande de Coiffeuses.**

ON demande CINQ COIFFEUSES de Dames, pour aller à Memphis, Tennessee. S'adresser, durant trois jours, de huit à dix heures du matin, au No 195, rue Canal.

F. LAVIGNE.

23 fév—3f

**J. H. JENSEN,**

—Agent pour la vente du—

**Superphosphate de Chaux,**

DE RHODES,

**Guano Ammon. du South Sea, soluble,**

—ET—

**Guano Orchilla,**

DE RHODES,

Les meilleurs engrais qu'offre le commerce.

FACTEUR DE COTON ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

BUREAUX—No 75 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

17 fév—1m—1f3

**Checks,**

PAR la banque Germania Nationale, la banque Hibernia et d'autres banques de la Nouvelle-Orléans, à vendre par

BARRETT, SEYMOUR & Co., Au No. 60 de la rue du Camp.

16 fév—1m

**DOCTEUR HUARD,**

De la Faculté de Médecine de Paris,

**112 RUE ROYALE,**

Entre St Louis et Toulouse.

(Maison du Docteur Lambert.)

Consultations—A midi, chaque jour.

Mars—3m PP Mad D

**Grande Vente au Commerce**

—

CHINE! CHINE! CHINE!

—

LA BARQUE AMÉRICAINE

# LAWRENCE,

Arrivée dans ce port de

HONG-KONG,

LE 12 DU COURANT,

Avec la première cargaison de

MARCHANDISES

JAPONAISES ET CHINOISES

Qui aient jamais été importées directement à la Nlle-Orléans.

Les marchandises sont en voie de débarquement, en parfait état et seront vendues, à l'enchère publique, le

LUNDI, 6 MARS 1871,

Par MM. VINCENT & CO., Encanteurs.

ENTREPOT

No. 100 de la rue du Canal.

CATALOGUES ET CONDITIONS A LA VENTE.

Son chargement se compose, en partie, des Articles suivants qui ont été choisis expressément et avec tout le soin possible pour le marché de la Nouvelle-Orléans.

**Thés de Choix,**

JAPON SANS COULEUR,
MOYUNE GUNPOWDER,
" IMPERIAL,
" YOUNG HYSON.

**Nattes,**

BEAU CONTRACT ET DOUBLE EXTRA IMPERIAL, A CARREAUX ROUGES ET BLANCS.

—Longueurs Ordinaires—

NATTES DE FANTAISIE,
NATTES LINTAU.

**Pétards et Pièces d'Artifice, etc.,**

CHOP CROISSANT D'OR, EXTRA NO. 1,
PÉTARDS, GRANDES DIMENSIONS, EXTRA NO. 1,
PÉTARDS A DEUX TETES,
BOMBES,
FUSÉES,
FEUX BLEUS.

**Porcelaines, etc.**

BEAUX SERVICES POUR DINER,
" SERVICES POUR DESSERT,
" SERVICES POUR DEJEUNER,
" SERVICES POUR THÉ,
" SERVICES POUR TOILETTE.

**Vases du Japon:**

POTS A FLEURS JAPONAIS,
POTS A SENTEUR,
BOLS COUVERTS D'UN FILET, JAPONAIS.

**Faïence extrêmement fine de Nagasaki:**

TASSES A CAFÉ,
TASSES A THÉ,
CRACHOIRS,
BOLS A PUNCH DE DIFFÉRENTES GRANDEURS,
FIGURINES EN TERRE,
ORNEMENTS FORME POISSON,
Do de DRAGON,
do de BUFFLE,
PORTE-CARTES, ETC., ETC., ETC.

**Confitures:**

GINGEMBRE EN CONFITURE,
GINGEMBRE SEC,
CUMQUATS,
CHOW-CHOW,
ETC., ETC., ETC.

**Soieries, Satins, etc.**

SOIE japonaise pour toilettes,
ECHARPES en crêpe, différentes couleurs,
ROBES japonaises pour dames,
GAZES rayées,
GAZES à carreaux,
MOUCHOIRS Pongee,
LEVANTINE en ramie,
CRÊPE pour toilettes, Sinshaw,
CHALES en crêpe damassés,
CHALES crêpe brodés,
BELLES BRODERIES, &c.

**Ouvrages en bambou et en jonc.**

STORES-PERSIENNES, unis et à dessins,
LAMPES en bois et en verre,
SOFAS en jonc,
CHAISES "
PANIERS "
TABOURETS "

**Ouvrages en ivoire, etc.**

BOITES à surprise,
CAVES à liqueur,
BOITES à cartes,
BOITES à bijoux,
BOITES à gants,
VASES d'ivoire,
BAGUETTES pour mets,
PORTE-CIGARETTES,
PIECES D'ECHIQUIER artistement ciselées,
ARTICLES en écaille,
EVENTAILS, etc.

**Boîtes à Gants en Bois de Sandale,**

ETC., ETC.

**Eventails en Feuilles de Palmier,**

Do LAQUE,
Do BOIS DE SANDALE,
Do IVOIRE ET OS,
Do PLUMES,
Do SATIN,
Do IVOIRE ET PLUMES,
Do ASSORTIS,
FEUILLES PEINTES,
PEINTURES SUR PAPIER DE RIZ,
BOITES A GANTS en bois de Sandale,
PANTOUFLES en herbes tissées,
JOUETS, ETC., ETC., ETC.

**Ouvrages en Laque.**

SERVICES A THÉ,
Do CADDIES,
THÉIÈRES,
BELLES BOITES A GANTS,
BOITES A MOUCHOIRS,
BOITES A OUVRAGES,
COFFRETS DE TOILETTE,
COFFRETS POUR PAPIER,
COFFRETS INCRUSTÉS D'OR,
BOITES A CARTES,
BOITES CHOW-CHOW,
COFFRETS INCRUSTÉS POUR DAMES,
BAGUETTES A GANTS,
ECRANS,
ASSIETTES,
VASES,
CORBEILLES,
LIGNES A PECHER,
LAQUE JAPONAISE ET CHINOISE,
MEUBLES EN EBENE CISELE,
BRONZES MAGNIFIQUES ET VASES,
MALLES et OUVRAGES EN BOIS DE CAMPHRIER,
CORBEILLES CHOW-CHOW ET POUR PIC-NIC,

—et—

Un Grand et Splendide Assortiment de

**Curiosités Chinoises et Japonaises**

En Bronze et en Ivoire, venant de Canton, de Nagasaki, d'Hiogo, et de Yokohama.

24 fév—3f

**GRANDE FABRIQUE**

DE

**CANDI,**

DE

**NORMAN & REISS,**

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

BoCandi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougats,
Candis fleur,
Candi amer (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Bonbons,
Bonbons fins.

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Toute espèce de GATEAUX unis et simples.

GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que

Boites de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Bouillies de pâte de gomme,
Bouillies et et orgeat,
Toute espèce de roses,
Bonbons de tous genres,
Cornets d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

**Fire Works:**

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.

**Prize Boxes.**

BON TON, SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par

NORMAN & REISS,

Seuls Agents.

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

fev—PP

**THEODOR DANZIGER & SON,**

203........RUE DU CANAL........203

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

Viennent de faire l'ouverture de

5 caisses brillantines françaises [illegible],
2 " piqués blancs,
100 pièces jolies mozambiques, à 25 c. valant 40 c.
100 " alpacas à dessins, à 25 cts.
100 pièces alpaca couleur, uni, à 25 cts. la verge.
250 robes popeline fine.
10 pièces piqué blanc à 25 cts.
100 " [illegible] blancs et en couleur, 1½ verges par pièce, à $1 pièce.
100 douzaines mouchoirs batiste à 25 cts. la douz.
150 courtepointes 10-4 à $1,
100 " 12-4 à $1.60.
2 caisses coton blanc 10-4 à draps, pleine largeur, à 25 cts.
100 pièces diaper de Russie, tout fil, à 11 verges, à $1 00.
25 pièces alpaca broché noir à 35 cts.
1 caisse gingham à 20 cts la verge.

Un nouveau choix de gants de peau et boutons Joséphine, à 75 cts la paire.

Constamment en magasin—Un assortiment complet de marchandises de famille, telles que coton blanc et coton écru à draps et à chemises, domestiques, stripes, osnaburgs, coutils à matelas, cotonnades, etc., &c., sur lesquels ils appellent l'attention toute particulière des acheteurs de la campagne.

Nous ferons l'ouverture, LUNDI MATIN, 26 du courant, de

Hernani noire,
Grenadine canevas noire,
Rideaux dentelle Nottingham.

Et d'un grand assortiment d'autres marchandises de printemps.

21 fév—PP THEODOR DANZIGER & SON.

**Prêt d'Argent,**

A DES CONDITIONS TRÈS LIBÉRALES

Au No 122 rue Royale,

Entre Toulouse et St-Pierre.

21 fév—1m

**McINTYRE & APPLEGATE,**

PLOMBIERS,

Au No 146 de la rue Poydras, Nlle-Orléans, Louisiane.

Marchands, en gros et en détail, d'articles de Plomberie, Pompes en fer et en cuivre, Fourneaux de Cuisine, &c.

21 fév—1m—PP

**AD. RINCK,**

**Peintre de Portraits,**

67 . . . Rue Royale . . . 67

17 fév—3m.

WHISKY. WHISKY.

RECTIFIÉ de choix, de l'Ouest, provenant de la Distillerie Crescent City. Les possesseurs ont constamment du ROSEDALE.

MAGENTA. WHITE WHEAT.

Ces whiskys sont positivement garantis comme étant d'aussi bonne qualité et aussi bon état qu'aucune marque de Cincinnati. Ils conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne. Les marchands sont invités à venir s'en assurer. FAIRCHILD & BINGHAM,

Aux Nos 21 et 23 de la rue des Magasins.

16 fév—1m.

**Demande de Maison.**

Une personne responsable désire prendre à loyer une jolie maison à étage ou "cottage", isolée, mais à proximité des chars. Elle en préférerait une qui eût un jardin. Le loyer ne doit pas excéder $50 par mois. S'adresser à J. M. Boîte aux bureau de la Poste de la Nouvelle-Orléans. 16 fév—1f

CONSULAT SUISSE.

48..........Rue de l'Union..........48

X. WEISSENBACH, Consul.

Traites sur la Suisse en sommes à convenance.

22 janv—1 m

**Demande d'emploi.**

UN Français, sachant parler l'anglais, désire trouver un emploi dans une maison de commerce soit comme commis soit comme teneur de livres ou autrement. S'adresser par lettre à A. N. au bureau de "l'Abeille." 24 fév—1f.

**Viande en Grenier, &c.**

200,000 livres Epaules sèches salées,

[illegible] livres Plats-Côtés désossés, &c.

[illegible] de Plats-Côtés, du rib, de Plats-Côtés-ribbed,
200 barils Whisky Excelsior,
300 barillets Saindoux,
50 barils porc mess et rump,

A vendre par J. H. VANHORN & CO,

No 40 de la rue Poydras.

18 fév—1

CORDAGE.

1000 rouleaux CORDE DE MANILLE de différentes grosseurs, pour chevaux, bateaux à vapeur, etc.

50 rouleaux CORDE de la Nouvelle-Zélande, de grosseurs assorties.

A vendre par W. M. ABBATT,

Agent pour la vente du Star Bagging.

15 fév—1m Au No 62 de la rue des Magasins.

**Propriétés à vendre et à louer.**

**Vente par le Shérif.**

Sera vendue, à la maison de cour de la Paroisse St. Charles, le SAMEDI, 4 mars 1871, la belle habitation Octave La Branche établie en sucrerie, située sur la rive gauche du Mississippi, à 22 milles de la Nlle-Orléans et à 4 milles de la station du Jackson Railroad mesurant 22 arpents et demi de face au fleuve, sur 100 de profondeur entre lignes fermant. Cette propriété possède une magnifique sucrerie. 24 fév—25 fév et 3 mars—PP

**A vendre.**

Une grocerie située dans le centre du District, ayant un stock complet et une bonne clientèle, est offerte à vendre pour cause de départ. Pour conditions, s'adresser à P. M. CANTON, 105 et 101 Vieille-Levée.

23 fév—2f. PP

**A vendre,**

UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés situé au No 294 rue Dauphine, entre Marais et Trémé, pour cause de [illegible] [illegible]. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 24 fév—14f

**Maison à Louer.**

La jolie résidence en [illegible] situés au [illegible] de la rue Madison, [illegible] tous les conforts [illegible] convenable pour magasin, située au No 9 [illegible] rue Madison, entre les rues Chartres et Levée, est offerte à louer.

S'adresser à M. FRANÇOIS CAZINTRE, 14 fév—1m Boîte No 7, Marché Français.

**A Vendre,**

Pour cause de départ,

Une GROCERIE située dans le centre du Deuxième District et bien achalandée. Conditions raisonnables.

S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 18 fév—

**Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

POUR LE 23 FEVRIER—CLASSE No 46.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 67 | 28 | 27 | 34 | 75 | 87 | 3 | 62 | 53 | 77 | 56 | 28 | — | — | — |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs,

Rue St.-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 23 février 1871.

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. Stamp

**La Cinquième Grande Foire d'Etat**

DE LA

SOCIÉTÉ DE LA FOIRE AGRICOLE

ET

INDUSTRIELLE DE LA LOUISIANE

Aura lieu aux "Fair Grounds" de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 8 avril 1871 et les neuf jours suivants.

Les exposants de toutes les parties de l'Amérique sont invités à concourir pour les prix. Les chemins de fer, bateaux et autres lignes de transports, citées dans le catalogue des prix, transporteront les voyageurs et les colis qu'ils auront avec eux à moitié prix, aller et retour.

Les actionnaires sont priés de s'adresser au bureau, Mechanics' Institute, leurs billets d'entrée pour 1871, leur seront délivrés, et on leur donnera toutes informations relatives à leurs droits et livraisons à la nouvelle foire. Cinquante six nouveaux actionnaires concourront la balance de capital peuvent être admis à la société. Les personnes qui désirent devenir actionnaires sont priées d'adresser leur demande.

Pour plus amples détails, voyez le catalogue des récompenses, qui sera envoyé à toute adresse sur demande, franco.

LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

N.B.—Plantes, arbustes, bouquets à vendre aux Fair Grounds. 2 fév—PP

**Appareil pour la fabrication de Vermicelle, Macaroni, &c**

—A VENDRE—

UN appareil des plus complets, pouvant fabriquer les caisses par jour de vermicelle, macaroni et autres pâtes alimentaires, avec petit moteur mécanique, Marque Presse, ventilateur pour les moules, rouleaux, chaises, tambours, appareil pour chauffer à l'étendage, un millier de claies pour sécher les pâtes, enfin avec tout le nécessaire d'une grande fabrique.

Une machine à vapeur de six chevaux est plus que suffisante pour faire marcher l'appareil.

Pour les conditions, s'adresser à A. C. TRÉMOULET, 16 fév—1m 96, Vieille Levée.

**Grands Sacrifices!**

—PAR—

**F. G. & C. W. Barrière,**

133, CANAL.

NE voulant pas avoir à garder pendant tout l'été, jusqu'à l'automne prochain, aucune marchandise d'hiver, et afin d'en opérer le prompt écoulement, nous offrons, à partir de LUNDI, 21 courant, les articles suivants à des prix bien au-dessous de leur valeur:

SOIERIES en tous genres,
POPELINES unies, soie et laine,
do fantaisie, pour robes,
MERINOS français,
DRAPS impériaux,
SATINS de laine,
FLANELLES,
COUVERTURES,
CHALES Cachemire,
CHALES tartan,
MANTEAUX et FOURRURES.

Ainsi qu'une grande variété de marchandises à des prix modérés.

22 janv—PP F. G. & C. W. BARRIÈRE.

**Avis aux entrepreneurs de Bâtisses.**

DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au 27 février, à 6 heures du soir, aux bureaux de l'Association La Variété, No 27 de la rue Carondelet, pour la construction d'un théâtre qui doit être construit dans la rue Dauphine entre les rues Dauphine et Bourgogne. Les plans et devis peuvent être consultés aux Bureaux de l'Architecte.

Le Comité se réserve le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité.

H. M. HARROD, Architecte.

21 fév—7 No 44 Commercial Alley.

AVIS.

SUIVANT acte passé par devant M. Ponton, notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 20 février 1871, la société existant entre MM. S. HESSE et H. VERGEZ, de [illegible], se trouve dissoute, sous la raison de S. HESSE & H. VERGEZ. Chacun des associés a la signature sociale pour la liquidation de la maison de commission établie au No 7, rue [illegible], Nlle-Orléans, et le second des affaires à Thibodeaux, ainsi que de l'administration des sucreries et des magasins qui y sont établis.

S. HESSE.
H. VERGEZ.

22 fév—10f

**Vins rouges en barriques**

EN DÉBARQUEMENT du navire "Merchant":
100 barriques Daniel,
10 do Genfrat,
10 do Montferrand N. & S.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE

En débarquement du navire "Merchant":
150 caisses Fruits à l'Eau-de-Vie.

EAU-DE-VIE

En débarquement du navire "Merchant":
25 quarts Cognac Jean Louis
10 do Brandywine N. & S.

A. CARRIÈRE & CO, 21 rue Bienville.

22 fév—1

**Ouate de Coton et Ouate.**

LES soussignés prendront des commandes de OUATE DE COTON ET OUATE, fabriquées à l'Amite Mills, Lne., par M. A. Tiebout et c'est et livreront promptement. On peut en voir des échantillons à leurs bureaux, No 16 de la rue Carondelet.

CAMPBELL & STRONG.

Nlle-Orléans, 12 janvier 1871. 16 fév—1m

**Bonne Affaire!!!**

Moitié de maison, un des plus beaux de la place, et des mieux situés, faisant face au Marché aux Fruits, actuellement convenable pour la vente d'habillements ou une boutique [illegible], ayant une installation toute neuve et de bon goût. A louer immédiatement et à un prix modéré. S'adresser pour conditions et détails, au No 261 rue Vieille Levée.

21 fév—4f

**Pour Bordeaux!**

Le navire français AUGUSTE & GUSTAVE, capitaine Bertaux, ayant son plein chargement pour cette destination, partira le ter mars prochain et prendra des passagers.

S'adresser au capitaine, à bord ou à

F. H. BRULATOUR, 116, 118 et 120, rue Royale.

21 fév—2f

**Water-Works. Water-Works.**

C. L. CHAPOTEL,

ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon a l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé, par la Compagnie des Water-Works, à fournir les tuyaux de conduite, les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie. 4 oct—3m—1f

**SUMMERS & BRANNINS,**

Rue Carondelet, No 47, Nouvelle-Orléans

**Brannins, Summers & Co.,**

Louisville, Ky.

NOUS sommes prêts à faire des avances sur consignations de SUCRE et de CAFÉ à notre maison de Louisville.

SUMMERS & BRANNINS, No 47 de la rue Carondelet.

17 fév—1m

**TABAC.**

150 caisses TABAC EN FEUILLE, pour cigares, à vendre, en gros ou en détail. L'attention des fabricants est appelée sur ce tabac. On demande quelques bons cigariers.

J. P. GASPARD,

A l'angle des rues Royale et St Ferdinand No 162, Troisième District. 1 fév—1m

**Changement de Domicile.**

LE DR. M. P. AVILA, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 66 rue Dumaine, entre Royale et Chartres. 27 janv—1m

**J. M. LAFFERRANDERIE,**

Successeur de C. MARCHAL & CO., BOULANGER.

129, rue Poydras, ci-devant Philippa,

BISCUITS Soda, Biscuits à la Crème, Biscuits au Beurre, Biscuits Pic-Nic, Biscuits au Sucre, Lemon Snaps, Ginger Nuts, Ginger Cakes, Biscuits pour les Cafés, Biscuits de bord, Biscuits français, Biscuits au vin. 3 fév—1m

SACRIFICE.

Liquidation pour cause de départ.

**F. MEUNIER,**

71..........ROYALE..........71

OFFRE à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, consistant en un grand assortiment de Dentelles, Guipures, Chantilly, Applications, Point d'Alençon, etc., etc., Installations à vendre—Maison et Magasin à louer. 1er déc—3m PP

**G. L. FEVRE,**

148..........Rue Royale..........148

IMPORTATEUR

de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET CHAMOIS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS,

Reçus par chaque steamer d'EUROPE à NEW YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, ainsi que des fournitures pour cordonnier, et un grand assortiment d'articles de sellerie pour machine, grand assortiment d'articles de fournitures pour chaussures et de chemises.

Fabricant Français.

[illegible] et pour machine, tiges de bottes, outils de cordonnier.

[illegible] L'AMELIE DE L'OUEST ET [illegible] 21 nov—3m PP

**Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.**

157..........CANAL..........157

(Incorporé le 5 mars 1855)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice président.
CHARLES J. LEEDS, 3me vice président.
SAM. JONES, JR., trésorier.

—Directeurs—

L. F. Generes, Dr. W. Newton Mercer,
George Jonas, David Urquhart,
Thos. A. Adams, John G. Gaines,
Thos. Allen Clarke, Carl Kohn,
Charles J. Leeds, Christian Schneider,
Samuel Jamison.

Intérêt de 6 pour cent sur les dépôts.

15 déc—3m PP